



Faits marquants des élus Chaville Écologistes

Octobre 2023

Voici les points essentiels de notre implication dans les projets qui nous tiennent à cœur, que nous soyons acteur ou porteur.

Transition écologique

Plan climat communal

- Lancement de l'appel d'offres auprès de 5 sociétés pour la mesure des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de Chaville
- Poursuite des animations liées au plan climat communal

Maison de la Transition Ecologique

La mairie se prépare à ouvrir un lieu en 2024 pour le partage et les échanges avec les citoyens et les divers acteurs de la Transition écologique : associations, organismes compétents rattachés au territoire, conseil communal de développement durable, agents, élus, etc.

Nature en ville

Biodiversité

Le 14 octobre a eu lieu la Fête du jour de la nuit :

Près de soixante personnes dont beaucoup d'enfants ont déambulé à la nuit tombée de l'allée Saint Paul jusqu'à l'étang de l'Ursine puis jusqu'au stade Jean Jaurès en passant par la rue Albert Perdreaux. Différents niveaux d'éclairage ont pu être observés dans les rues traversées grâce à une téléprogrammation effectuée par les services de GPSO.

Les partenaires de l'évènement, l'association Environnement Fausses-Reposes, Accords Majeurs et le Club d'Astronomie de Chaville ont ponctué le trajet d'interludes culturels (contes, musiques, expositions, projections).

Désimperméabilisation , Gestion naturelle de l'eau, Végétalisation

Le 13 octobre, visite du cimetière avec la Ville, le maire et GPSO : Les cimetières sont “par nature, des lieux de quiétude à l'abri des perturbations inhérentes à la ville et donc potentiellement favorables à l'accueil de la biodiversité”, selon l'Agence Régionale de la biodiversité en Ile de France. Le comité de pilotage Transition Ecologique de la ville - dans le cadre de ses actions pour désimperméabiliser la ville avec GPSO et de ses actions pour lutter contre la perte de la biodiversité – s'est proposé d'investiguer le potentiel d'amélioration du cimetière et de l'espace cinéraire de Chaville vis-à-vis des actions déjà engagées depuis plusieurs années (présence de ruches, zones de friches, plantations etc.). Une visite a ainsi été organisée avec GPSO, le maire de Chaville, des représentants des services de la ville et des représentants des élus.

Une première étape de plan d'actions a été définie. La communication sera travaillée pour que les visiteurs du cimetière soient associés aux évolutions prévues.

[Guide conception et gestion écologique des cimetières de Agence Régionale de Biodiversité](#)

Comité transverse Amont Ville et GPSO

Le Plan Pluri-annuel Espaces verts pour Chaville permettra de requalifier le square Boylan (rue Anatole France), d'équiper pour les jeunes enfants le square de la MEJ, de désimperméabiliser le square du Dojo et de poursuivre des désimperméabilisations en lien avec la voirie.

GPSO a engagé un responsable fleurissement sur le territoire, il aura pour mission d'assister les espaces verts dans l'identification des bonnes espèces en termes de résistance à la sécheresse.

Remplacement du laurier du Caucase (espèce invasive) de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (MEJ) par un chêne vert. Il est rappelé aux propriétaires des lauriers du Caucase que pour lutter contre leur prolifération en forêt, il est nécessaire de les tailler avant l'apparition des fruits (dont les oiseaux sont friands et propagateurs de l'espèce).

L'entretien de la vigne de la MEJ par GPSO est reconduit pour l'année prochaine.

Energie

Géothermie de surface

Le 6 octobre, plusieurs élus et services de GPSO, en présence du Maire de Chaville, visitent le démonstrateur du site de Celsius Energy qui utilise la géothermie de surface pour rafraichir et chauffer un immeuble de bureau 3000 m2 sans appoint gaz.

Pour en savoir plus : [Démonstrateur Celsius Energy](#)

Résilience alimentaire

Agriculture urbaine (Jardins partagés, sensibilisation)

Réunion avec Espaces pour préparer 2024. Constat que les animations pour les jardiniers Chavillois par Espaces sont très peu suivies. De nouvelles orientations pour 2024 sont évoquées.

Cuisine communale

Lors du COPIL "cuisine communale" du 24 octobre, les élus et les services ont validé une approche permettant d'aller progressivement sur la mise en place de la régie municipale en gestion directe.

Ré-usage, valorisation et réduction des déchets

GPSO reprend la gestion de la déchèterie. Il faut désormais prendre RdV sur une plateforme numérique.

Fin de la période de collecte des déchets verts à la fin du mois d'octobre. En attendant le printemps et la reprise de la collecte, les habitants sont invités à utiliser la déchèterie.

Collecte des biodéchets : dans les secteurs de la ville où le ramassage des biodéchets est déjà déployé, une enquête est en cours pour identifier le besoin en bacs d'apport volontaire pour les habitants ne pouvant pas rajouter un troisième bac de collecte dans leurs locaux poubelles.

Lutte contre la pollution sonore

Webinaire Bruitparif de présentation des cartes stratégiques de bruit de 4ème échéance.



La directive Européenne prévoit la mise à Jour des cartes de bruits et des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) tous les 5 ans.

La première échéance a donné lieu à une carte publiée en juin 2007 et à un premier PPBE en juillet 2008. Nous sommes dans la 4ème échéance : cartes juin 2022 et PPBE juillet 2024.

Les résultats présentés macroscopiquement pour l'Île de France montrent que GPSO a un % de population exposée en moyenne sur 24h, aux bruits routiers de l'ordre de 20% et aux bruits ferroviaires de l'ordre de 1%. Les résultats détaillés seront mis à disposition dans les

semaines à venir. La directive européenne demandera que soient fournis des plans d'action pour 2024.

Aménagement et urbanisme

Projet immobilier rue de Jouy : Jury du PUR

Le 16 octobre, le jury du Pacte pour un Urbanisme Responsable s'est tenu pour la réalisation d'un projet privé rue de Jouy en présence de riverains, de la directrice du CAUE, d'une représentante d'une association environnementale, de la représentante du conseil de quartier, d'élus et des porteurs de projet (GA smart building et Chez Jeannette).

Le projet prévoit notamment en complément aux logements familiaux :

- Une petite colocation pour les séniors ;
- Un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant ;
- La conservation et la rénovation du bâtiment du 35 rue de Jouy ;
- La conservation des commerces de l'opticien et du photographe.

Au global, le projet prévoit la démolition de 20 logements existants et la construction de 60 logements, soit un solde net de 40 nouveaux logements dans le quartier.

Le promoteur met en place une construction hors site qui permet de réduire l'impact carbone du projet, la durée du chantier et les nuisances de ce dernier.

L'architecte lauréat est Champenois Architecte : <https://www.champenoisarchitectes.fr/>

Comité de pilotage du PLUi n°14

Le 18 octobre, les services et élus en charge de l'urbanisme des 8 villes de GPSO se sont réunis pour débattre et valider certaines dispositions du PLUi :

- Présentation des outils qui seront mis à disposition des villes pour accompagner le nouveau PLUi ;
- Préparation des réunions publiques
- Arbitrages sur certaines dispositions de la première version de travail du PLUi

La démarche comporte également des réunions de travail détaillées ville par ville pour prendre en compte les enjeux de chaque ville.

A Chaville, la réunion publique se tiendra le mercredi 15 novembre, 19h à l'Atrium.

Cuisine communale : COPIL n°9

Lors du COPIL "cuisine communale" du 24 octobre, les élus et les services impliqués dans ce projet ont validé l'avant-projet détaillé (APD) pour le bâtiment recevant la cuisine communale et pour l'établissement d'accueil du jeune enfant.

Un recours gracieux a été déposé contre ce projet par une association d'opposition municipale au motif que le sol serait trop pollué. L'analyse réalisée par un bureau d'études indépendant sur la pollution des sols qui a été remise à cette association conclut pourtant qu'il y "compatibilité de l'état environnemental du site avec les usages prévus".

Projet immobilier Station TOTAL : Jury du PUR

Le 25 octobre, le jury du Pacte pour un Urbanisme Responsable s'est tenu pour la réalisation d'un projet privé autour de la transformation de la station TOTAL de Chaville en présence de riverains, d'une représentante du CAUE, d'une représentante d'une association environnementale, du représentant du conseil de quartier, d'élus et du propriétaire du terrain et de ses conseils (TOTAL Energies et CBRE).

Dans cette déclinaison du PUR, une consultation de groupements de promoteurs et d'architectes a été organisée.

Le projet prévoit la réalisation d'un peu moins de 40 logements familiaux et la prise en compte des exigences suivantes :

- Création d'une percée visuelle sur les coteaux et la zone pavillonnaire ;
- Conservation de l'espace vert qui surplombe la station essence ;
- Limitation de la hauteur à R+4 ;
- Maintien de l'accès aux carrières pour sa surveillance et un éventuel usage futur ;
- Réalisation de 8 bornes de charge rapide pour véhicules électriques ;
- Développement d'un commerce associé aux activités de charge rapide.

Plusieurs des projets présentés proposaient de la création de pleine terre en plus de celle qui est préservée et des démarches innovantes sur la gestion de l'eau et sur la biodiversité.

Projet "Porte Dauphine"

Suite aux remarques formulées lors du jury du PUR, les évolutions du projet immobilier dit de la "Porte Dauphine" sont présentées aux riverains le 31 octobre. La nouvelle version prévoit de réduire l'étage en R+5 pour le transformer en attique (en retrait), beaucoup moins impactant visuellement pour les riverains. D'autres dispositions sont également prises en compte pour ménager les vis-à-vis et préserver les vues. Enfin, les architectes ont élargi la zone de pleine terre pour favoriser la biodiversité.

Requalification urbaine des quartiers de logements sociaux

Plusieurs réunions de travail se sont tenues en octobre avec les représentants de Hauts-de-Seine Habitat afin de faire avancer le projet de requalification urbaine des trois quartiers de logements sociaux (Doisu, Anatole France, Rue de Jouy) et de tenter d'évaluer le retard qui pourrait être pris du fait du recours d'un des groupes d'opposition municipale contre ce projet.

Logement et Solidarités

Logement

Le 23 octobre, deux élus de Chaville ont rencontré la Maire-Adjointe en charge du logement de la Ville de Nanterre. Les échanges ont porté tant sur la gestion des attributions de logement que sur la politique de construction de logements sociaux.

La Ville de Nanterre a la particularité d'imposer des plafonds de prix de vente aux promoteurs afin de faciliter l'accession sociale à la propriété et la fluidification du marché de l'immobilier.

ESS

Visite de la Ressourcerie de Chaville par la sous-préfète à l'égalité des chances, pour le dispositif premières heures destiné aux personnes éloignées de l'emploi, comme les Ukrainiennes ayant animé des ateliers pour enfant, dont l'une est passée dans les personnes en insertion, ou un Afghan qui travaille au centre équestre. Un dispositif indispensable, à encourager !

Participation à un séminaire sur l'importance de faire connaître l'ESS auprès des jeunes (dispositif semaine de l'ESS à l'école entre autres). La fabrique coopérative accompagne les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif.

La Ville aménage et a pris à bail les locaux de l'ancien restaurant "Le Latino". Ces locaux seront ensuite mis à disposition de l'association ESPACES pour qu'elle puisse y réaliser des activités de restauration abordable. En complément, l'association proposera les activités suivantes :

- La réparation : un projet de Repair-Café pour développer des ateliers de réparation de petits équipements électroniques. Cette activité sera proposée aux habitants plusieurs fois par mois.
- La sensibilisation des habitants de GPSO aux changements de comportements et aux problématiques environnementales liées à la réduction et la gestion de déchets. Cette activité sera réalisée avec des ateliers autour du réemploi, de visites guidées et d'intervention auprès des habitants, écoles et entreprises.
- La sensibilisation à une alimentation plus saines et écologique au travers d'ateliers pédagogiques zéro déchet, anti-gaspillage, récupération d'invendus et "restes du frigo".

SOLIDARITES

Les jardiniers de GPSO, sous la houlette de Jean-Christophe Ganne et Vincent Bibron ont livré des légumes bio poussés à Chaville au Secours populaire pour les colis alimentaires.

Ce début novembre c'est l'Epicerie Sociale qui en a bénéficié également.

Citoyenneté, Tranquillité et Sécurité publique

Conseils consultatifs

Conseil local de santé mentale

Une réunion plénière s'est tenue le 11 octobre. De nombreux professionnels de santé, des élus, des représentants de collèges de la ville, d'associations d'aide aux handicaps et aux troubles psychiques, des services de l'ARS et de la ville ont assisté à deux présentations : sur les bilans neuropsychologiques et sur les soins psychiatriques sans consentement. Après échanges entre les participants, un calendrier de réunion de travail a été mis en place :

- Mise en place d'actions de sensibilisation et formation, notamment auprès des gardiens d'immeuble et des agents municipaux
- Actions vers le public jeune : sensibilisation, actions de prévention
- Gestion des bilans neuropsychologiques tant sur le plan thérapeutique que sur le plan financier
- Comment gérer les situations d'urgence : procédure interne pour une HSC, gestion de l'insalubrité d'un logement et fonctionnement de la cellule de veille

Conseil de quartier Rive Gauche

Le conseil de quartier Rive Gauche s'est tenu le 15 octobre. Le compte-rendu sera déposé sur le site de la ville. Deux principaux sujets ont été traités.

1 - Expérimentation provisoire de la piétonisation les week-ends des rues Marcel Rebard et Vital Foucher : le conseil de quartier a pris connaissance de l'ensemble des réactions connues suscitées par l'expérimentation dans le quartier.

Pour rappel : la piétonisation les week-ends avait été demandée par un groupe de riverains des deux rues lors de la fête des voisins 2022. Le conseil de quartier, saisi de la question par le maire, avait jugé sage de ne rien décider définitivement sans évaluation préalable des impacts d'un tel dispositif.

Les impacts étant difficilement modélisables, le conseil a lancé l'idée d'une expérimentation provisoire.

Avant de lancer cette expérimentation le conseil s'était assuré auprès de tous les habitants des deux rues que cette demande n'était pas juste le fait d'une minorité. 75% des répondants à l'enquête se sont révélés favorables à une expérimentation.

2 – Retour et partage avec les conseillers rive gauche des travaux menés par le groupe de travail consultatif sur le Plan Mobilité de Chaville. Ce groupe de travail étant

transverse aux 3 conseils de quartier, chaque conseil de quartier y est représenté par un ou plusieurs de ses membres.

Commissions du conseil de territoire

GPSO - Commission Développement Durable

Il était demandé par la préfecture de région, suite à la condamnation de l'état pour inaction sur les émissions, d'approuver le nouveau Plan de protection de l'atmosphère sur la période 2022-2030. 32 actions sont revisitées dont celles liées aux deux principaux émetteurs de polluants

1. Le chauffage au bois.
2. Les transports routiers.

Il n'y a pas dans ce document de nouvelles obligations pour les communes ou le territoire. Ce PPA reste très abstrait et sémantique plutôt qu'orienté sur des actions et les résultats.

Comme par exemple les foyers ouverts dans les cheminées ou l'augmentation du nombre de lignes de Bus qui serait un vrai facteur de réduction de la présence des polluants dans l'air.

Les 3 déchèteries du 92 ne seront plus gérées par le Syctom à partir de janvier 2024.

Concernant la déchèterie de Meudon, il y a une forte augmentation des volumes déposés depuis 2021 : tendance +22% en 2023. Afin de mieux gérer l'accès et les risques autour de la déchèterie, GPSO va mettre en place l'obligation de rendez-vous. Les professionnels pourront accéder les matins de jours de semaine, les A-M et weekends seront réservés aux particuliers.

GPSO - Comité de pilotage schéma directeur d'assainissement et zonage pluvial

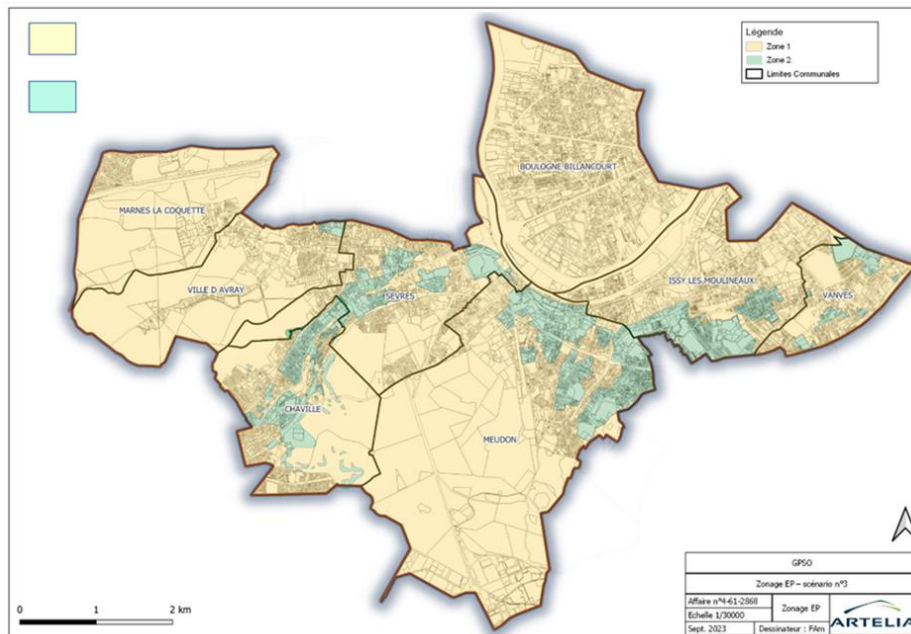
Suite à plusieurs rencontres avec les différents services et l'avis de la DRIEAT, le comité de pilotage des zones pluviales propose de réduire à 2 catégories le zonage par soucis de cohérence de celles-ci avec les différentes obligations administratives (CD92, SIAAP, etc..).

Pour résumer, ces types zones sont caractérisées comme suit :

- **Zone standard dite de base** : 0 rejet hors parcelle pour toutes les pluies jusqu'à la pluie décennale (44mmEau en 4heures).
En cas de dérogation il faudra mettre en œuvre les solutions suivantes :
 - o Infiltration et évaporation d'une lame d'eau de 10mm/jour soit 10l/m2/jour.
 - o Réguler le débit résiduel d'eaux pluviales générées par la pluie décennale avec un débit maximum de 2l/sec/ha

- **Zone d'aléa carrière** : les infiltrations sont interdites, avec les règles suivantes pour les eaux pluviales en surface :
 - o 0 rejet d'une lame d'eau de 10mm/jour soit 10l/m2/jour.
 - o Réguler le débit résiduel d'eaux pluviales générées par la pluie décennale avec un débit maximum de 2l/sec/ha

La carte des 2 zones sur notre territoire est comme suit :



Métropole, Vélib

1. Stations éphémères et humanisées

En prévision des JO 2024, Vélib expérimente des stations éphémères et humanisées lors de plusieurs événements en 2023. A ce jour, l'expérimentation a été menée à Solidays, Stade France (Foot et Rugby) et à la Rugby Fan zone à la Concorde.

- **Ephémères** : car ces stations ne sont actives que pendant 6 heures autour de l'évènement.
- **Humanisées** : car elles sont gérées par une équipe.
 - o À l'arrivée, une personne réceptionne votre Vélib.
 - o À la sortie, une personne donne un Vélib fonctionnel.
 - o Pendant l'évènement, un atelier de petites réparations est actif
- **Adaptées** : car la taille de la station est modulable par tranche de 200 vélos. Pour Solidays, la capacité était de 1600 places et le flux atteint de 600 vélos/heure.

C'est un grand succès, et le concept est donc validé pour les JO2024. 25 sites olympiques seront équipés de ce type de stationnement.

2. Tendances d'usage

Vélib n'échappe pas à la tendance générale de la croissance du nombre de cyclistes dans notre métropole. Alors que nous sommes sur une augmentation de 20% du nombre de cyclistes, l'activité de Vélib est en augmentation de 15%. La fin des flottes privées de trottinettes électriques sur Paris et une météo « inquiétante » de douceur ont bien évidemment soutenue cette hausse des usages.

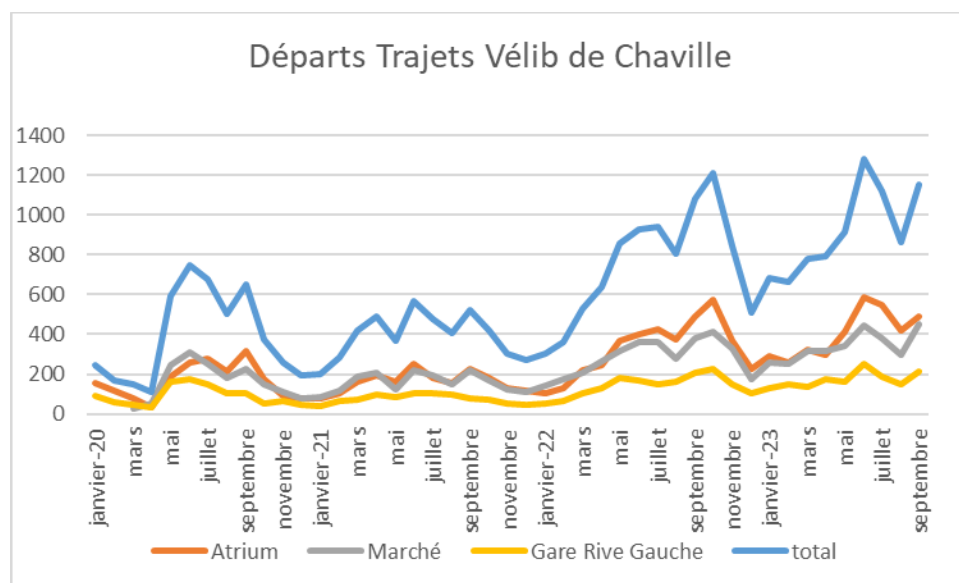
Pour vous donner un ordre de grandeur depuis la rentrée, Vélib c'est en moyenne :

- 176000 courses /jour
- 215000 utilisateurs différents sur une semaine
- 415000 abonnés « longue durée »
- Vélib Assistance Electrique : 16 courses/jour
- Vélib Musculaire : 9.5 courses/ jour

3. A Chaville

Notre ville est équipée de 3 stations, une 4^{ème} station est programmée à la gare Rive droite quand les travaux seront terminés. Ici aussi, l'utilisation est en augmentation mais à moindre échelle puisque nous sommes sur une augmentation annuelle de 7 % à la rentrée comme l'indique le tableau et graphe suivant

Mois-Année	janvier-20	janvier-23	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
Départs										
Atrium	153	293	257	321	299	411	586	548	416	489
Marché		259	254	317	317	343	444	383	300	449
Gare Rive Gauche	92	131	152	139	176	163	249	190	150	216
total	245	683	663	777	792	917	1279	1121	866	1154
évolution annuelle		126%	82%	47%	24%	7%	38%	19%	7%	7%



Veille, Inspirations, Ressources

Energie

Le 7 octobre, les élus de la majorité ont visité la [ferme solaire de Marcoussis](#)

Mobilité

Le 7 octobre, le collectif ALTESS, a projeté “Voyage à Bessèges” un film réalisé par Manuel Lobmaier qui non sans humour, témoigne malheureusement de la disparition des petites lignes ferroviaires en France.

Le lien pour visionner le film en ligne.

https://franckcie.fr/voyage-a-bessegues/#fvp_124,7s

Coordonnées des associations des intervenants au débat :

- [Railcoop](#)
- [oui au train de nuit](#)
- [once upon a train](#)
- [la fresque de la mobilité](#)

GIEC

Participation de nombreux élus le 9 octobre à la conférence de [François Gemenne](#) lors du Café Ecolo organisé par le groupe local EELV de Boulogne-Billancourt. Les débats ont porté sur son dernier livre “L’écologie n’est pas un consensus”.

Arbres en ville

Le 12 octobre a eu lieu une formation “**Protéger les arbres en ville : l’action juridique**” organisée par France Nature Environnement IdF.

“Chaque jour, les franciliens et franciliennes assistent impuissants à des abattages d’arbres, en particulier en zone dense de l’Île-de-France. Ces abattages suscitent une forte émotion. Le cadre juridique de la protection des arbres est lui insuffisant et éclaté entre plusieurs types de protections plus ou moins efficaces relevant de plusieurs codes différents...”

Replay ci-dessous

<https://www.youtube.com/watch?v=Aj8rr5l4X8s>

Zoom juridique réalisé par Maxime Colin [https://fne-idf.fr/system/files/2023-07/arbres - séminaire de rentrée.pdf](https://fne-idf.fr/system/files/2023-07/arbres_-_seminaire_de_rentrée.pdf)

Rencontre

Le 15 octobre Conférence Shikwakala à la Seine Musicale

[“Quand connaissances ancestrales et savoirs scientifiques dialoguent pour soigner ensemble la Terre”](#)

L'eau dans les documents d'urbanisme

Le 19 octobre, deux élus participent au séminaire de l'Agence de l'Eau Seine Normandie sur la prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme. Un outil de référence est également présenté : [Plateforme "Turbeau"](#)

Pour consulter le webinaire : https://youtu.be/b4ZAhu_VBzo



Biodiversité et documents d'urbanisme

Le 26 octobre, deux élus rencontrent un prestataire qui propose une démarche de cartographie des potentiels d'amélioration de la biodiversité urbaine. La méthode permettrait de mettre en place des plans d'actions dans différents domaines afin de favoriser le

développement des trames (PLUi, gestion des espaces verts, exigences particulières sur les projets immobiliers, etc.).

Résilience alimentaire

- Rencontres sur l'alimentation durable organisées par la fondation Carasso :

Nous avons perdu 100 000 fermes en 10 ans (actuellement 392 000 fermes), qu'il faudrait reprendre dans le même temps. Installation de 5000 fermes par an, il est urgent d'accroître ces créations. Pour lutter contre la financiarisation des terres, la salarisation des chefs de culture, la tertiarisation de l'agriculture, Terre de lien par exemple accompagne les installations. Sensibiliser les jeunes et les filles en particulier à ces métiers.

Une enquête démontre que la présence de végétaux dans la salle de restauration encourage la consommation de plats végétaux (même si plantes en plastique dus à absence de lumière naturelle !).

- Victoires des cantines rebelles (association 1+ Bio), marraine Natacha Polony (l'alimentation enjeu de civilisation, on vote avec ses achats tous les jours) :

Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale, rend obligatoire en 1936 la construction de réfectoires dans toutes les écoles.

Le GAB IDF (groupement des agriculteurs bio), préconise un temps de 10 à 20 minutes plus long pour manger (frein, les tailles de réfectoires) et une baisse du niveau sonore pour remédier au gaspillage alimentaire. Les cantines scolaires sont un levier de changement d'échelle pour les agriculteurs. Il faut présenter 8 fois un nouvel aliment à un enfant pour qu'il l'accepte.

St Denis reçoit le prix du coup de cœur du jury, ils commencent à instaurer la gratuité de la cantine (sans baisse de qualité) dans les CP/CE1 à la rentrée de janvier 2024. C'est une arme républicaine positive pour l'apprentissage au goût, la solidarité, la convivialité, la lutte contre l'échec scolaire.

La ville de Lyon est aussi récompensée Victoire de l'engagement politique. Depuis trois ans, la politique ambitieuse de cette métropole va de la graine à l'assiette. Elle mobilise tous les maillons de la chaîne alimentaire pour mieux nourrir les 1,4 millions de mangeurs tout en visant l'exemplarité de la restauration collective dans les 66 collèges et 59 communes du territoire. Pour cela, elle s'appuie sur ses filières agricoles et la coopération avec les territoires voisins.

Le lendemain, le sujet était "Démocratie alimentaire sur nos territoires", introduit par C. Béchu ministre de la transition écologique. Puis plusieurs intervenants

Fabrice Riem, enseignant-chercheur à l'Université de Bayonne, qui avait la lourde tâche de répondre à la question « Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ? ». Il s'en est d'ailleurs fort bien sorti, estimant que les expériences nombreuses et nourrissantes qui se nouent au sein du Club des Territoires constituent, selon lui, des « contre-modèles communaux salutaires » dans une économie mondialisée et largement dérégulée sur les plans agricole et alimentaire.

Les élu.e.s Chaville Ecologistes : Isabelle Chayé-Mauvarin, Eric Chenu, Isabelle Dorison, Pierre Dubarry de la Salle, David Ernest, Mélanie Lallement, Luc Mauvarin, Corinne Savary, Nicolas Tardieu.